

PARIS

55 boulevard de Sébastopol
75001 Paris
Tél. : 01 42 67 79 78
paris@acd.fr

NANCY

165 boulevard d'Haussonville
CS 34120
54041 Nancy Cedex
Tél. : 03 83 27 21 35
nancy@acd.fr

ÉPINAL

7 rue Roland Thiery
88000 Épinal
Tél. : 03 29 81 89 89
epinal@acd.fr

METZ

2/4 rue François de Curel
BP 90101
57004 METZ CEDEX 01
Tél. : 03 87 74 24 54
metz@acd.fr

I. LOIS ET RÉGLEMENTATION

LOI AVENIR PROFESSIONNEL DU 5 SEPTEMBRE 2018

Égalité hommes/femmes

Liaisons Sociales du 08.10.2018

LOI AVENIR PROFESSIONNEL – L'ACCÈS À LA FORMATION RENFORCÉ

➤ Le plan de développement des compétences remplace le plan de formation.

Liaisons Sociales du 12.10.2018

LA CNIL SANCTIONNE LE RECOURS À LA BIOMÉTRIE...

... pour contrôler les horaires de travail.

Avec une condamnation le 6 septembre à une amende de 10 000 € contre la société Assistance Centre d'Appels.

Liaisons Sociales du 15.10.2018

LA LOI CONTRE LA FRAUDE...

... a été publiée au JO le 24 octobre. Elle contient de nombreuses mesures de contrôle par l'administration fiscale... et des sanctions.

RÉFORME DU CONTENTIEUX DE LA SÉCURITÉ SOCIALE À COMPTER DU 1^{ER} JANVIER 2019

Un décret du 29 octobre fixe les règles de procédures applicables aux contestations des décisions de la Sécurité Sociale, désormais transférées aux TGI et Cours d'Appel.

LE PROJET DE LOI PACTE...

... a été adopté par les députés le 9 octobre en première lecture.

➤ L'adoption définitive est prévue pour le printemps 2019.

LE FORFAIT JOUR POUR 2019 DEVRAIT S'ÉLEVER À 218 JOURS

À savoir :

365 jours - 10 jours fériés - 104 samedis et dimanches - 25 jours de congés payés = 226 jours ouverts.

- Je continue de prétendre que les 8 jours de différentiel (226 - 218) ne devraient pas être qualifiés de RTT, car il s'agit seulement de comptabiliser les jours travaillés !

LE PLAFOND DE SÉCURITÉ SOCIALE POUR 2019...

... pourrait s'élever à 40 524 €, soit 3 377 € / mois, selon le rapport CCSS de septembre.

LES RETRAITES AGIRC ET ARRCO REVALORISÉES...

... de 0,6 % au 1^{er} novembre.

BILAN DES RUPTURES D'UN COMMUN ACCORD DANS LE CADRE D'UN ACCORD COLLECTIF (RUPTURE CONVENTIONNELLE COLLECTIVE)

Un arrêté du 8 octobre fixe le contenu de la fiche à établir pour l'acceptation d'un **congé mobilité** prévu par l'article D 1237-5.

Arrêté du 08.10.2018 JO du 13.10

À PROPOS DU CSE

Deux décrets précisent :

- Les modalités de transfert du budget de fonctionnement vers le budget des activités sociales et culturelles **à compter du 29 octobre 2018**.
 - . Le plafond de 10 % doit être respecté.
 - . L'ordonnance Macron fixe le même plafond pour un transfert en sens inverse.
- La **limitation à 3** du nombre de mandats successifs dans les entreprises de 50 salariés et plus.
 - . Le décret prévoit que cette dérogation est à durée indéterminée à défaut de stipulation contraire dans le protocole. (art. R 2314-26 et L 2314-33)
- Le périmètre des établissements distincts peut être prévu par accord d'entreprise (ou avec le CSE à défaut de DS).

APPRENTISSAGE

Le crédit d'impôt sera supprimé au 1^{er} janvier 2019.

Les diverses aides sociales actuelles seront remplacées par une **prime unique** pour les entreprises de moins de 250 salariés.

Loi pour la liberté de choisir son avenir du 05.09.2018

LE CONTRÔLE URSSAF...

... pour les entreprises de moins de 20 salariés est limité à 3 mois depuis le 12 août 2018.

Loi du 10.08.2018

NOUVELLE INFRACTION PÉNALE : L'OUTRAGE SEXISTE

Créée par la loi du 3 août, elle est punie par une amende de 750 €, portée à 1 500 € en cas d'abus d'autorité et 3 000 € en cas de récidive.

➤ La définition du harcèlement sexuel (art. 222-33 du Code pénal) est par ailleurs complétée.

LES ENTREPRISES DE MOINS DE 250 SALARIÉS...

... devront avoir un référent chargé de lutter contre le harcèlement sexuel d'ici le 1^{er} janvier 2019.

➤ Mais toutes les entreprises qui ont un CSE devront désigner un membre référent.

Loi du 03.08.2018

LE PAIEMENT EN ESPÈCES...

... est plafonné à 10 000 € depuis le 1^{er} octobre 2018.

Décret du 18.04.2018

LE CONTRAT DE SÉCURISATION PROFESSIONNELLE (CSP)...

... en cas de licenciement économique dans une entreprise de moins de 1 000 salariés est prorogé jusqu'au 30 juin 2019.

Arrêté du 17.07.2018

UNE CONDAMNATION POUR PRATIQUE COMMERCIALE TROMPEUSE...

... doit désormais être **publiée** par décision du Tribunal de Commerce.

Loi du 30.10.2018 art. 20

URSSAF ET IMPÔTS – VERS UN RECOUVREMENT UNIQUE ?

C'est l'annonce faite par le Premier Ministre le 29 octobre pour mise en place avant la fin du mandat.

➤ Cela devrait diminuer le nombre des 250 structures actuelles gérant plus de 600 prélèvements !!

FORMATION

Chaque heure de CPF acquise au 31 décembre 2018 serait valorisée au taux de 15 € selon un projet de décret du 20 novembre.

Liaisons Sociales du 20.11.2018

AIDE À L'EMPLOI DES HANDICAPÉS ?

Un décret du 14 novembre prévoit une aide annuelle de 10 363 € pour les « CDD tremplins » accordée aux entreprises adaptées agréées et ce jusqu'au 31 décembre 2022.

Liaisons Sociales du 19.11.2018

II. RELATIONS INDIVIDUELLES

RÉSILIATION JUDICIAIRE DU CONTRAT D'UN SALARIÉ PROTÉGÉ

Elle produit les effets d'un licenciement nul mais n'ouvre pas droit à réintégration.

Cass. Soc. 03.10.2018 n° 16-19.836

DROIT D'ALERTE RECONNU POUR UNE INSPECTRICE DU TRAVAIL ?

Le 17 octobre, la Cour de Cassation a annulé la condamnation d'une inspectrice qui avait rendu publics des mails internes à la société Tefal montrant que la direction de l'entreprise avait tenté d'entraver son travail.

Liaisons Sociales du 18.10.2018

LE CONGÉ PARENTAL NE DONNE PAS DROIT AUX CONGÉS PAYÉS

C'est la position prise par la CJUE le 4 octobre 2018 (affaire Maria Dien).

Liaisons Sociales Europe du 31.10.2018

PAS DE TRANSACTION POSSIBLE S'IL N'Y A PAS EU...

... au préalable un licenciement notifié par LR/AR.

Cass. Soc. 10.10.2018 n° 17-10.060

Liaisons Sociales du 18.10.2018

L'ABSENCE D'ESPRIT D'ÉQUIPE PEUT JUSTIFIER LE LICENCIEMENT...

... d'un praticien hospitalier pour inaptitude.

Cour administrative d'appel de Bordeaux
du 17.10.2017 n° 15BX01861

Village de la Justice du 09.10.2018

EXPATRIÉ

Les dispositions du Code du Travail imposant à l'employeur de remettre au salarié expatrié un document mentionnant la durée de son expatriation ne font pas obstacle à ce que ce document prévoit une durée indéterminée.

Cass. Soc. 12.09.2018 n° 16-18.411

LE BONUS SUBORDONNÉ À L'EXÉCUTION EFFECTIVE D'UN TRAVAIL...

... n'est pas dû en cas de congé maternité.

Cass. Soc. 19.09.2018 n° 17-11.618 et 17-11.619

L'ACCIDENT DE SKI AU COURS D'UN SÉMINAIRE...

... peut être un accident du travail.

Cass. 2^e Civ. 21.06.2018 n° 17-15.981

FIN DES REDRESSEMENTS SYSTÉMATIQUES PAR L'URSSAF...

... des indemnités transactionnelles versées à la suite d'un licenciement pour faute grave.

Cass. Soc. 15.03.2018 n° 17-10.325
et Cass. 2^e Civ. 21.06.2018 n° 17-19.773

➤ Encore faut-il :

- Que l'employeur ne renonce ni au bien-fondé du licenciement ni au motif de la faute grave
- Et que l'indemnité transactionnelle se réfère à des préjudices autres que des éléments de rémunération.

Semaine Sociale Lamy du 08.10.2018

LE BARÈME MACRON (ART. L 1235-3)...

... n'est pas contraire l'article 10 de la convention OIT n° 158 ni l'article 24 de la Charte Sociale Européenne :

- Car le juge conserve un pouvoir d'appréciation entre un minimum et un plafond
- Et le barème est inapplicable en cas de violation grave d'une liberté fondamentale, harcèlement ou discrimination.

CPH Le Mans 26.09.2018 n° 17/00538
Semaine Sociale Lamy du 15.10.2018

PROMESSE UNILATÉRALE DE CONTRAT DE TRAVAIL ?

Elle entraîne la mise en œuvre du contrat dès réception du consentement du salarié, selon la nouvelle jurisprudence du 21.09.2017 n° 16-20.103, et ne peut pas être révoquée.

Mais s'il apparaît que les pourparlers se sont poursuivis après cette proposition, il s'agit d'une **simple offre de contrat** qui peut alors être rétractée.

Cass. Soc. 26.09.2018 n° 17-18.560

➤ Une distinction parfois difficile à établir. Tout dépend de la rédaction de la promesse, précisant ou non qu'il convient d'y répondre dans un certain délai.

UNE CLAUSE DE NON-CONCURRENCE ÉTENDUE...

... à **toute région** d'activité du salarié est valable, même si une **clause de mobilité** prévoyant une possibilité de mutation sur tout le territoire conduit en fait à élargir de manière potestative (unilatérale) son champ d'application.

Cass. Soc. 26.09.2018 n° 17-16.020

POUVOIR GESTIONNAIRE OU POUVOIR DISCIPLINAIRE DE L'EMPLOYEUR ?

L'employeur détient un pouvoir gestionnaire lui permettant d'exclure un salarié d'un programme de formation si ce dernier a un comportement incompatible.

➤ Il ne s'agit pas d'une sanction disciplinaire pouvant être contrôlée par le juge.

Cass. Soc. 04.07.2018 n° 17-16.629

LICENCIEMENT ÉCONOMIQUE

L'absence de mise en place des IRP (sans PV de carence) cause **nécessairement** un préjudice indemnisable.

- C'est une nouvelle dérogation à la jurisprudence du 13 avril 2016 n° 14-28.293, qui implique que le juge garde un pouvoir d'appréciation pour la plupart des manquements de l'employeur à ses obligations légales et donc récuse la notion de préjudice automatique.

Cass. Soc. 17.10.2018 n° 17-14.292

PARTICIPATION

Un salarié a droit à la participation même si sa rémunération n'est pas prise en compte pour le calcul... dès lors qu'il a l'ancienneté requise.

Cass. Soc. 07.11.2018 n° 17-18.936

FORFAIT-JOURS

Le dépassement du nombre de jours prévus n'emporte pas nullité de la convention ni l'absence d'effet.

- Mais cela implique une indemnisation.

Cass. Soc. 24.10.2018 n° 17-12.535

CONGÉS PAYÉS : UNE RÉVOLUTION ?

1) **La CJUE confirme** dans deux arrêts du 06.11.2018 (aff. C.569-16 et C.570/16 Bauer) que **la législation française n'est pas conforme** non seulement à la directive 2003/88 du 04.11.2003 mais aussi à la **charte des droits fondamentaux**.

- Par conséquent, désormais un salarié français **pourra saisir le Conseil des Prud'hommes** en invoquant cette charte (art. 31 § 2) alors que l'absence d'effet direct horizontal d'une directive ne lui permettait pas d'invoquer celle-ci.

En l'espèce, la CJUE a jugé que la veuve d'un salarié allemand était en droit de réclamer l'indemnité de congés payés de son conjoint, la législation allemande prévoyant la perte des congés en cas de décès étant contraire à la charte.

- 2) C'est à l'employeur de veiller à la prise effective des congés et donc à prouver qu'il a mis en demeure le salarié de les prendre. (CJUE 06.11.2018 C.619/16 Krenziger)
- 3) C'est à l'employeur d'apporter la preuve qu'il a respecté son obligation et le calcul du nombre de jours acquis. (Cass. Soc. 24.10.2018 n° 17-18.753)

SALARIÉ À TEMPS PARTIEL ET À TEMPS COMPLET

Le calcul de l'indemnité conventionnelle n'a pas à appliquer une règle de proportionnalité **du plafond** prévu par la convention collective... sauf disposition contraire.

Cass. Soc. 26.09.2018 n° 17-11.102

- Par contre, l'article L 3123-13 du Code prévoit bien d'appliquer la proportion pour le calcul du montant de l'indemnité.

III. RELATIONS COLLECTIVES

LE VOTE PAR SUBSTITUTION N'EST PAS AUTORISÉ...

... lors d'un scrutin électronique.

Cass. Soc. 03.10.2018 n° 17-29.022

LA CNIL INTERDIT LE RECOURS À LA BIOMÉTRIE...

... pour contrôler les horaires.

Délibération CNIL du 06.09.2018

CONTRÔLE URSSAF IRRÉGULIER

L'audition du salarié d'un prestataire de services de l'entreprise contrôlée entraîne la nullité du redressement.

Cass. 2^e Civ. 20.09.2018 n° 17-24.359

MAJORITÉ POUR DEMANDER UNE RÉUNION EXTRAORDINAIRE DU CE ?

Selon le TGI de Paris, en interprétant les articles L 2325-14 et L 2325-18, il convient de distinguer si la demande est formulée pendant une réunion du CE ou en-dehors.

- Pendant une réunion, l'article L 2325-18 prévoit la majorité des **membres présents**.
- En-dehors d'une réunion, selon l'article L 2325-14, il s'agit de la majorité de tous les membres titulaires, suppléants et représentants syndicaux.

TGI Paris 29.05.2018 n° 17/17.084
SS Lamy du 08.10.2018

LE CHSCT...

... qui doit donner son avis au Comité d'Entreprise peut par conséquent se joindre à lui pour demander au Président du TGI un référé pour obtenir des informations complémentaires.

Cass. Soc. 03.10.2018 n° 17-20.306

LA BRANCHE PROFESSIONNELLE DE LA PROPRIÉTÉ...

... a signé le 19 septembre deux accords visant à **modérer le recours aux contrats courts** et la suppression du délai de carence entre 2 CDD ou contrats temporaires.

C'est le 2^{ème} accord après celui de la Métallurgie.

Liaisons Sociales du 29.10.2018

LÉGÈRE BAISSÉ DU TAUX DE SYNDICALISATION EN 2016...

... avec 11 % contre 11,2 % en 2013, selon les chiffres du Ministère du Travail publiés le 9 octobre.

➤ Mais 19,1 % dans le public et 8,4 % dans le privé.

Liaisons Sociales du 11.10.2018

UNE PREMIÈRE ACTION COLLECTIVE...

... a été déclenchée par une association allemande de consommateurs contre Volkswagen dans l'affaire du dieselgate.

Cette association a agi dès le 2 novembre, soit **1 jour après** la date autorisée par la loi... et 2 mois avant la fin du délai de prescription des faits reprochés (3 ans).

Déjà plusieurs actionnaires ont réclamé 9 milliards à la société à cause de la chute du titre et des clients américains ont obtenu 28 milliards d'euros et le rappel des véhicules. Alors que VW n'a indemnisé aucun client allemand mais a payé 2 amendes en Allemagne pour 1,8 milliard d'euros.

➤ Il est à prévoir, en France, le lancement de plusieurs actions collectives.

Le Figaro du 02.11.2018

RUPTURE CONVENTIONNELLE COLLECTIVE

Première précision du juge administratif par le Tribunal administratif de Cergy-Pontoise le 16 octobre (n° 1807099) :

- L'employeur doit informer « *sans délai* » la Direccte de l'ouverture des négociations, c'est-à-dire **avant** la première séance... mais s'il le fait après, cela n'est pas une cause de nullité.
- Le fait de ne pas avoir consulté le CHSCT et le CE n'est pas non plus une cause de nullité ; une simple information suffit.
- L'existence d'un **motif économique** pour les suppressions (volontaires) de postes n'est pas interdite dès lors que la société s'est engagée à ne pas procéder à des licenciements pendant les 12 mois suivant les premiers départs.

MÊME SANS ADHÉRENT DANS L'ENTREPRISE...

... un syndicat peut contester les élections.

Cass. Soc. 20.09.2018 n° 17-26.226 et 17-60.284

ACCÈS DES MEMBRES DU CE AUX ARCHIVES ET DOCUMENTS COMPTABLES ?

Seul le règlement intérieur pourrait le limiter.

Cass. Soc. 07.11.2018 n° 17-23.197

LE CLUB MÉDITERRANÉE A CONCLU UN ACCORD SUR LE COMITÉ D'ENTREPRISE EUROPÉEN

À l'issue d'une négociation ouverte en mai 2015.

Cela concerne 3 500 salariés dans l'UE.

Le CEE aura 12 membres, dont 7 Français, 3 Italiens, 1 Grec et 1 Portugais.

Liaisons Sociales Europe du 01 au 14.11.2018

PSE – LA NOTION DE GROUPE...

... pour apprécier le caractère suffisant des mesures (art. L 1233-57-3) est différente de celle pour la constitution d'un comité de groupe (art. 2331-1).

Conseil d'État 24.10.2018 n° 397900

IV. RÉFÉRENCES RH

PARTIR EN CONGÉ POUR UNE MISSION HUMANITAIRE

Liaisons Sociales du 17.10.2018

LOI AVENIR PROFESSIONNEL ET HANDICAPÉS DU 5 SEPTEMBRE 2018

Liaisons Sociales du 09.11.2018

LE PORTAGE SALARIAL (ET SA CONVENTION COLLECTIVE)

Liaisons Sociales du 08.11.2018

L'ACCORD DE PERFORMANCE COLLECTIVE (APC)

Liaisons Sociales du 12.11.2018

RECLASSER UN SALARIÉ INAPTE

Liaisons Sociales du 19.11.2018

ÉGALITÉ DE TRAITEMENT

JP Semaine Sociale Lamy 12.11.2018

Jacques BROUILLET
Cabinet ACD
Avocat au barreau de Paris
j.brouillet@acd.fr – tél. 01 42 67 79 78